



RAPPORT MORAL 2013-2014 - Assemblée des Propriétaires du 24 mai 2014

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire, Madame le Commandant,

En premier lieu, je souhaite vous faire part de quelques mouvements intervenus au sein de notre association depuis notre dernière Assemblée.

Il s'agit du départ de Bruno Hamon, mais aussi de changements de Présidents de commissions. Ainsi, Catherine Réguer a bien voulu succéder à Eric Dubet à la tête de notre commission Environnement et Slanys de Sorbier succède à Bruno Hamon et à Bernard Lurquin à la présidence des commissions circulation et sécurité.

Je tiens ici à les remercier de leur dévouement à notre quartier.

Par ailleurs, je souhaite vous informer d'une nouvelle qui nous a récemment beaucoup affectés : Jean-Louis de Mython nous a quitté. Je me joins à tous les syndics passés et présents pour présenter, une nouvelle fois, toutes nos condoléances à Jacqueline son épouse. Jean-Louis était un pilier de notre association syndicale depuis plus de 30 ans. Son tempérament énergique, son expertise et son dévouement nous manquent beaucoup. Son souvenir guidera, longtemps encore, les travaux de notre association.

Enfin, je souhaite ici remercier Anne Garagnon, notre secrétaire, qui est en réalité bien plus qu'une secrétaire. Son efficacité est reconnue de tous. Son sens de l'initiative ainsi que son excellent relationnel sont autant d'atouts pour la Châtaigneraie.

Nous avons mis cette année à profit pour :

1 – Affirmer notre exigence à l'égard des pouvoirs publics.

2 – Développer et consolider nos actions et nos évènements.

Enfin, il reste devant nous un certain nombre de chantiers à ouvrir et quelques préoccupations qu'il nous faudra régler.

1 – Nous avons affirmé notre exigence à l'égard des pouvoirs publics.

En premier lieu vis-à-vis de la mairie :

- Nous avons exprimé, à plusieurs reprises, notre préoccupation au sujet de l'avancement de la rénovation de l'avenue des Gressets.
- Nous avons, parfois avec difficulté, souhaité faire le point avec le Commissariat et la mairie sur les questions de sécurité et plus particulièrement sur les moyens à mettre en œuvre pour faire face à la recrudescence des cambriolages.
- Nous avons fait part de nos préconisations en matière de vidéoprotection.
- Nous avons eu à cœur d'établir une coordination, la plus étroite possible, avec le service de l'urbanisme de la mairie, en matière de permis de construire et de déclarations préalables de travaux, afin que nos avis puissent être suivis d'effet.
- Nous avons eu également de nombreux échanges avec la mairie au sujet des nuisances, pour les riverains de l'avenue Boileau, provoquées par le stationnement des bus de l'autre côté de la gare. Il en est de même pour la mise au propre de la sente qui passe sous les voies SNCF.
- Il nous est aussi apparu nécessaire d'apporter une solution au mécontentement de certains riverains lors de tournages dans notre quartier. La mairie délivre les autorisations, notamment pour l'occupation du domaine public. Aussi, nous avons incité la mairie à nous prévenir systématiquement de ce type de demande afin que nous puissions faire signer une charte au propriétaire concerné ainsi qu'à la société de production. Ceci permet, dans la mesure du possible, de régler quelques problèmes tels que la présence de groupes électrogènes bruyants, de limiter la durée d'occupation des places de stationnement etc.
- S'agissant de nos relations avec la mairie, nous avons eu également à cœur d'interroger l'ensemble des listes en compétition, lors des dernières élections municipales, au sujet de leurs projets pour notre quartier. Leurs réponses ont été mises en ligne sur notre site et ont fait l'objet d'un mailing aux Châtaignois.

Nous avons d'autres interlocuteurs :

- Nous entretenons de bonnes relations avec les services de la Préfecture ainsi qu'avec le Trésor Public, qui tient nos comptes, même si nous souhaiterions parfois un peu plus de proactivité de la part de ces services.
- Enfin, nous avons entrepris de nous rapprocher de SAVE. En effet, la perspective d'adhérer à « Sauvegarde Animations Versailles et Environs » marque une étape importante, voire stratégique, pour notre association syndicale autorisée. L'intégration de La Celle Saint-Cloud dans Versailles Grand Parc bouscule le paysage dans lequel nous évoluons et cela pour plusieurs grands sujets tels que la sécurité, l'urbanisme ou encore la collecte des déchets. SAVE a développé une action, notamment de lobbying et d'information, reconnue et efficace en direction de VGP ainsi que de plusieurs communes membres de cette communauté d'agglomération. Nous serions heureux d'y participer.

2 – Nous avons poursuivi le développement et la consolidation de nos activités.

Je n'en citerai que quelques-unes :

- Mise en place de l'opération « Voisins Vigilants », dès l'été 2013, suite à la hausse préoccupante des cambriolages durant l'hiver 2012-2013. Nous devons agir après cet épisode et le classement de notre quartier en « zone prioritaire » par le commissariat. Notre opération « Voisins Vigilants », simple dans son principe, a suscité une large adhésion et a incité également la mairie à envisager la généralisation d'un dispositif similaire de « participation citoyenne » sur l'ensemble de la commune.
- Nous avons poursuivi notre série de Forums de la Châtaigneraie avec une édition, qui a été un véritable succès le 22 novembre 2013, avec l'intervention d'Alain Baraton sur le thème « Comment préparer votre jardin pour l'hiver ? ».
- Depuis notre dernière Assemblée, nous avons organisé 2 vide-greniers le 2 juin 2013 ainsi que le 18 mai dernier. Cette dernière édition a réuni un nombre record d'exposants.
- Bien entendu, nous avons poursuivi et souvent développé nos activités habituelles telles que l'accueil des nouveaux arrivants (parfois multilingue), les conseils et visites à domicile en matière de boisement, la communication avec la Feuille du Châtaignier, notre site et notre page Facebook etc.

Nous avons fait tout cela dans le cadre d'une maîtrise totale de nos dépenses et d'une volonté de ne pas augmenter notre taxe syndicale pour la troisième année consécutive.

3 – Il nous reste certains chantiers à ouvrir et quelques préoccupations à régler.

En premier lieu, il nous faudra gérer, pour notre quartier, les conséquences de la loi ALUR de mars 2014 et notamment la suppression de la notion de COS ainsi que la mise en œuvre probable d'un PLU. Notre association syndicale devra impérativement être consultée à ce sujet et émettre des propositions.

Par ailleurs, le maire envisage de nommer 3 adjoints au maire en charge de quartiers ainsi que l'installation de commissions de quartier(s). Au-delà de la dépense publique supplémentaire générée par ce nouveau dispositif, il nous faudra pour notre part réaffirmer le caractère fortement représentatif de notre association syndicale auprès de l'ensemble des pouvoirs publics.

Enfin, notre association n'existe et ne rend service que par l'énergie de celles et ceux d'entre vous qui veulent bien s'y consacrer. Nous aurons besoin de recruter de nouveaux syndics, de nouveaux responsables de commission mais aussi des experts dans différents secteurs tels que le droit de l'urbanisme et de la construction, la sécurité, le boisement, la circulation, l'informatique etc.

En conclusion, j'évoquerai deux points :

- La nécessité de rappeler régulièrement la ligne directrice de notre association définie par Robert de Mazancourt, l'un de nos anciens présidents –aujourd'hui absent en raison de problèmes de santé- : « *La Châtaigneraie doit être un espace urbain modèle, proche de la nature et où il fait bon vivre* ». L'essentiel est dit.
- Par souci de transparence, je souhaite vous informer que je ne solliciterai pas un nouveau mandat de Président de notre association. En effet, je suis désormais conseiller municipal d'opposition. Je souhaite honorer ce mandat, qui m'a été confié par les électeurs, avec détermination et je ne veux pas que notre association puisse rencontrer, d'une façon ou d'une autre, des difficultés de ce fait. De plus, je suis opposé à ce que l'on puisse cumuler un mandat municipal et exercer des responsabilités au sein de notre association syndicale. Ce ne peut être que la source de dysfonctionnements. Toutefois, je resterai syndic et j'invite chacun de vous à s'impliquer pour faire vivre de façon harmonieuse et conviviale notre beau quartier.

Stéphane DASSÉ